

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS A :

Bid Receiving Unit Procurement & Contracting Services Branch Royal Canadian Mounted Police 73 Leikin Drive, Mailstop #15 Ottawa, Ontario K1A 0R2 Attn: Brianne Leach

Telephone: (613) 843-6038

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Title - Suj RISO - Cu		arbine Mounts		Date December 6, 2018		
OCIR – Supports de carabine sur mes			ure	le 6 decembre, 2018		
Solicitatio 201900578		№ de l'invitation		Amendment No. – Nº de la modification 04		
Client Ref 201900578		No No. De Référo	ence du (Client		
Solicitatio	n Close	s – L'invitation pre	end fin			
At /à :	2pm			EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)		
On / le :	December 11, 2018					
Delivery - Livraison See herein — Voir aux présentes		Taxes - Taxes See herein — Voir aux présentes		Duty – Droits See herein — Voir aux présentes		
services		ods and Services	– Destina	ations des biens et		
Instruction See herein		aux présentes				
Address II Adresser to Brianne Le	toute de	to – emande de renseig	nements	s à		
Telephone No. – No. de téléphone 613-843-6038			Email - courriel Brianne.Leach@rcmp-grc.gc.ca			
Delivery Required – Livraison exigée See herein – Voir aux présentes			Delivery Offered – Livraison proposée			
	N	e, Address and Re	nrocont			

Vendor/Firm Name, Address and Re adresse et représentant du fourniss	•			
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			





This amendment is raised to address the following:

- To respond to questions received during the solicitation period; and
- To revise the solicitation accordingly, as applicable.

QUESTIONS AND ANSWERS

Question 8: We have never had to quote prices for an extended period of time. As far as predicting inflation, is there an average percentage that is commonly used?

Answer 8: See solicitation revisions.

Question 9: I would like to express my concern regarding pricing for a 5-year term. Based on the economy and the unknown on the tariff situation with the United States, I feel that predicting the rising cost of material is very difficult.

Answer 9: See solicitation revisions.

Question 10: My question is based on your drawing we can produce majority of requested items in Canada. Can we submit a partial quote?

Answer 10: No. Partial quotes will not be accepted.

Question 11: Are you looking for a producer that can make this order complete or you looking for a specific Brand?

Answer 11: These mounts are custom. Therefore, we are not looking for a specific brand. Mounts must be manufactured based on the Specifications provided.

Question 12: Do we have to submit a sample before initial orders are made within 3 year period?

Answer 12: Please refer to Part 4.1.. Technical Samples must be submitted prior to Standing Offer award.



SOLICITATION REVISIONS

1) At Table of Contents, B. Resulting Contract Clauses:

INSERT: 7.9 Price Adjustment - Metals

2) At Table of Contents, List of Attachments:

INSERT: Attachment 2 to Annex "B" - Metal Base Price

3) At Section B. Resulting Contract Clauses:

INSERT:

7.9 Price Adjustment - Metals (Applicable to Option Periods Only)

The prices detailed in the Standing Offer are subject to upward or downward adjustment, to allow for:

- a. changes due to price adjustment in metal products that are a direct result of increased or decreased current base price imposed by the applicable metals commodity market. A copy of the Contractor's notification of base price increase or decrease from the metal producer must be provided to the Standing Offer Authority; and/or
- b. imposition of any new or changes to any existing levies, tariffs or fees of whatsoever nature applicable to any metal product, authorized, imposed or agreed to by Canada or any provincial government or by any Governmental Regulatory Authority.

The Standing Offer prices for the Option Periods may be amended to reflect the actual increase or decrease prior to exercising the option period(s). The Contractor must not invoice at prices other than those specified in the Standing Offer.

4)

INSERT: Attachment 2 to Annex "B" - Metal Base Price

A copy of the Contractor's notification of current raw material metal base price from the metal producer must be provided in the Offeror's Financial Proposal. The Offeror must also provide the Metal Base Price below. The Metal Base Price <u>may</u> be used as the basis for negotiating Option Period 1 and Option Period 2, if necessary.

Raw Materials - Metal Base Price: CAD \$_____ per pound (lb)



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 8 : Nous n'avons jamais eu à donner des prix pour une période prolongée. En ce qui concerne la prévision de l'inflation, y a-t-il un pourcentage moyen couramment utilisé?

Réponse 8 : Veuillez consulter les modifications à l'invitation.

Question 9 : Je souhaite exprimer mes préoccupations à l'égard de l'établissement de prix pour une période de cinq ans. Compte tenu de la situation économique et de l'incertitude quant à la situation tarifaire avec les États-Unis, j'estime qu'il est très difficile de prévoir l'augmentation du coût des matériaux.

Réponse 9 : Veuillez consulter les modifications à l'invitation.

Question 10 : Ma question porte sur votre dessin. Nous pouvons produire la majorité des articles demandés au Canada. Pouvons-nous présenter une soumission partielle?

Réponse 10 : Non. Les soumissions partielles ne seront pas acceptées.

Question 11 : Cherchez-vous un producteur qui peut fabriquer les produits demandés dans le cadre de cette commande ou souhaitez-vous obtenir des produits d'une marque précise?

Réponse 11 : Les supports sont conçus sur mesure. Par conséquent, nous ne tenons pas à une marque précise. Les supports doivent être fabriqués en fonction des caractéristiques fournies.

Question 12 : Devons-nous soumettre un échantillon avant que les commandes initiales ne soient passées dans la période de trois ans?

Réponse 12 : Veuillez consulter la partie 4.1.. Des échantillons techniques doivent être soumis avant l'attribution de l'offre à commandes.

MODIFICATIONS À L'INVITATION

1) À la table des matières – B. Clauses du contrat subséquent

INSÉRER: 7.9 Rajustement des prix – métaux

2) À la table des matières - à la liste des pièces jointes :

INSÉRER : Pièce jointe 2 à l'annexe « B » – Prix de base des métaux

Solicitation No. – Nº de l'invitation : 201900578 Amendment No. – No. de la modification : 04

3) À la partie B. Clauses du contrat subséquent :

INSÉRER:

7.9 Rajustement des prix – métaux (s'applique aux périodes d'option seulement)

- 1. Les prix indiqués dans le contrat sont assujettis à un rajustement à la hausse ou à la baisse, selon les changements survenus au moment des livraisons afin de permettre :
 - a. des changements attribuables au rajustement des prix des produits métalliques découlant directement d'une augmentation ou d'une diminution des prix de base actuels imposé par les marchés des métaux. L'entrepreneur doit remettre à l'autorité responsable de l'offre à commandes une copie de l'avis d'augmentation ou de diminution du prix de base émis par le producteur de métaux; et/ou
 - b. l'imposition d'innovations ou de changements relatifs aux prélèvements, aux tarifs ou aux droits de quelque nature que ce soit, applicables à tout produit métallique autorisé, ordonné ou convenu par le gouvernement du Canada ou un gouvernement provincial ou par un organisme gouvernemental de réglementation.

Les prix de l'offre à commandes pour les périodes d'option peuvent être modifiés afin de tenir compte de l'augmentation ou de la diminution réelle avant la prise d'une décision relative à la période d'option. L'entrepreneur ne doit pas facturer des prix autres que ceux qui sont indiqués dans l'offre à commandes.

4)

INSÉRER : Pièce jointe 2 à l'annexe B – Prix de base des métaux

La proposition financière de l'offrant doit comprendre une copie de l'avis à l'entrepreneur du prix de base des métaux (matières premières) émis par le producteur de métaux. L'offrant doit également fournir le prix de base des métaux ci-dessus. Le prix de base des métaux peut servir de base pour négocier la première période d'option et la deuxième période d'option, au besoin.

Matières premières – Prix de base des métaux : \$ CAN la livr	e (Ik	2)
---	-------	----

All other terms and conditions remain unchanged.